

**M.R.C. DE MARIA-CHAPDELAINE**

**MUNICIPALITÉ D'ALBANEL**

**2017-04-03**

**PROCÈS-VERBAL DU 3 AVRIL 2017**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal d'Albanel tenue à la salle du conseil, située au 160 de la rue Principale à Albanel, le lundi 3 avril 2017 à 19 h 30, sous la présidence de madame Francine Chiasson, mairesse.

Sont présents : Mmes Liane Proulx, conseillère  
Édith Pouliot, conseillère  
Isabelle Thibeault, conseillère  
Nicole Pelchat, conseillère  
MM. Stéphane Bonneau, conseiller  
Dave Plourde, conseiller

Les membres présents forment un quorum.

La séance est ouverte à 19 h 30 par madame Francine Chiasson, mairesse.

Monsieur Réjean Hudon fait fonction de secrétaire-trésorier.

Madame la mairesse souhaite la bienvenue et poursuit avec la présentation de l'ordre du jour.

**ORDRE DU JOUR**

1. Prière et ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Exemption de lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mars 2017
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mars 2017
5. **ADMINISTRATION**
  - 5.1 Acceptation de la liste des comptes de mars 2017
  - 5.2 Rapport des revenus de mars 2017
  - 5.3 Avis de présentation du rapport financier 2016
  - 5.4 OMH – Dépôt des états financiers
  - 5.5 RQVVS – Avis de cotisation 2017
6. **TRANSPORTS**
  - 6.1 Abat-poussière – Autorisation d'appel d'offres
  - 6.2 Niveleuse – Autorisation d'appel d'offres
  - 6.3 PRRRL – Autorisation d'appel d'offres pour les plans et devis
  - 6.4 Autorisation de travaux au Troisième rang
7. **HYGIÈNE DU MILIEU**
8. **URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**
  - 8.1 Rapport de l'inspecteur en bâtiment de mars 2017
  - 8.2 CPTAQ – Demande de document supplémentaire dans le dossier de madame Hélène Thibeault

- 9. LOISIRS ET CULTURE**
  - 9.1** Rapport de la bibliothèque Denis-Lebrun
  - 9.2** Les constructions TRD inc. – Soumission pour l’achat d’équipement pour le planchodrome
  - 9.3** Nomination de deux responsables de la vérification des antécédents judiciaires des nouveaux employés
  - 9.4** Camp de jour 2017 – Fixation de la tarification
  - 9.5** Fonds de la ruralité – Priorisation des projets
- 10. DONS ET SUBVENTIONS**
  - 10.1** Festival de la gourgane – Subvention
  - 10.2** Société canadienne de la sclérose en plaques – Marche de l’eSPoir
- 11. RÉOLUTIONS**
  - 11.1** Adoption du Règlement n° 17-223 (SQ 17-04) concernant les animaux
  - 11.2** Club FADOQ de la Gaieté d’Albanel – Demande à la Maison funéraire Hébert et fils
  - 11.3** Entente entre la Sûreté du Québec et la MRC – Demande de présence policière accrue dans le secteur GEANT
- 12. FORMATIONS**
- 13. INFORMATION**
- 14. INVITATIONS**
  - 14.1** Groupe Espoir – 30<sup>e</sup> anniversaire de fondation
  - 14.2** Municipalité de Girardville – Course des municipalités de la MRC de Maria-Chapdelaine
  - 14.3** Regroupement « Le réseau cellulaire partout pour tous » – Rassemblement du 14 avril 2017
- 15. CORRESPONDANCE**
- 16. AUTRES SUJETS**
  - 16.1** Motion de félicitations à notre équipe de curling
  - 16.2** PIQM-MADA – Préparation du projet de patinoire couverte
  - 16.3** Publicité Économusée – Projet de la MRC
- 17. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 18. LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE**

**17-086**

**2. ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR ISABELLE THIBEAULT, CONSEILLÈRE  
 APPUYÉ PAR NICOLE PELCHAT, CONSEILLÈRE  
 ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE l’ordre du jour soit accepté tel que présenté en laissant l’ordre du jour ouvert à d’autres sujets.

**17-087**

**3. EXEMPTION DE LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 MARS 2017**

ATTENDU QUE chaque membre du conseil a reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mars 2017;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil en ont pris connaissance;

IL EST PROPOSÉ PAR LIANE PROULX, CONSEILLÈRE  
APPUYÉ PAR NICOLE PELCHAT, CONSEILLÈRE  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QU'il y ait exemption de lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mars 2017.

**17-088**

**4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 MARS 2017**

IL EST PROPOSÉ PAR STÉPHANE BONNEAU, CONSEILLER  
APPUYÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mars 2017 soit adopté tel que présenté aux membres du conseil.

**CERTIFICAT DE FONDS DISPONIBLES POUR DÉPENSES PROJETÉES**

Je soussigné certifie par les présentes qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses, d'une somme de **176 547,99 \$**, ci-après décrites sont projetées par le conseil.

\_\_\_\_\_  
Réjean Hudon, directeur général

**5. ADMINISTRATION**

**17-089**

**5.1 ACCEPTATION DE LA LISTE DES COMPTES DE MARS 2017**

IL EST PROPOSÉ PAR NICOLE PELCHAT, CONSEILLÈRE  
APPUYÉ PAR DAVE PLOURDE, CONSEILLER  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE les listes des comptes payés et des comptes à payer pour le mois de mars 2017 soient approuvées telles que décrites ci-dessous :

Comptes à payer	69 251,20 \$
Comptes payés	78 792,41 \$
Salaires nets et REER de mars 2017	28 504,38 \$
<b>Total :</b>	<b>176 547,99 \$</b>

**5.2 RAPPORT DES REVENUS DE MARS 2017**

Le rapport des revenus pour le mois de mars 2017, d'une somme de **418 165,43 \$**, est déposé au conseil municipal d'Albanel par le directeur général.

**5.3 AVIS DE PRÉSENTATION DU RAPPORT FINANCIER 2016**

Par la présente, avis est donné que la date de la séance publique de présentation des états financiers de la municipalité, se terminant le 31 décembre 2016, est fixée au lundi 24 avril 2017 à 19 h 30.

**5.4 OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION (OMH) – DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS**

Le directeur général dépose au conseil les états financiers de l'Office municipal d'habitation pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2016.

**17-090**

**5.5 RÉSEAU QUÉBÉCOIS DES VILLES ET VILLAGES EN SANTÉ (RQVVS) – AVIS DE COTISATION 2017**

IL EST PROPOSÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE  
APPUYÉ PAR ISABELLE THIBEAULT, CONSEILLÈRE  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel autorise le versement d'une somme de 75 \$ au Réseau québécois des Villes et Villages en santé correspondant au renouvellement d'adhésion pour l'année 2017.

**6. TRANSPORTS**

**17-091**

**6.1 ABAT-POUSSIÈRE – AUTORISATION D'APPEL D'OFFRES**

IL EST PROPOSÉ PAR STÉPHANE BONNEAU, CONSEILLER  
APPUYÉ PAR DAVE PLOURDE, CONSEILLER  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel autorise le directeur général à procéder par appel d'offres sur invitation de deux soumissionnaires ou plus pour l'épandage d'abat-poussière pour la saison 2017.

**17-092**

**6.2 NIVELEUSE – AUTORISATION D'APPEL D'OFFRES**

IL EST PROPOSÉ PAR LIANE PROULX, CONSEILLÈRE  
APPUYÉ PAR DAVE PLOURDE, CONSEILLER  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel autorise le directeur général à procéder par appel d'offres sur invitation de deux soumissionnaires ou plus pour le nivelage des chemins municipaux pour la saison 2017.

**17-093**

**6.3 PROGRAMME DE RÉHABILITATION DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL (PRRRL) – AUTORISATION D'APPEL D'OFFRES POUR LES PLANS ET DEVIS**

IL EST PROPOSÉ PAR ISABELLE THIBEAULT, CONSEILLÈRE  
APPUYÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel autorise le directeur général à procéder par appel d'offres sur invitation de deux soumissionnaires ou plus pour l'exécution des plans et devis dans le cadre du Programme de réhabilitation du réseau routier local.

17-094

**6.4 AUTORISATION DE TRAVAUX AU TROISIÈME RANG**

IL EST PROPOSÉ PAR LIANE PROULX, CONSEILLÈRE  
APPUYÉ PAR STÉPHANE BONNEAU, CONSEILLER  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel autorise des travaux de réfection du chemin au Troisième rang, à la hauteur des lots 5 156 279, 5 156 283, 5 156 235 et 5 156 252, qui consiste à baisser l'amas de sable.

QUE les travaux soient autorisés conditionnellement à ce que le chemin soit fermé en période hivernale.

**7. HYGIÈNE DU MILIEU**

**8. URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**

**8.1 RAPPORT DE L'INSPECTEUR EN BÂTIMENT DE MARS 2017**

Le secrétaire-trésorier fait la lecture du rapport de l'inspecteur en bâtiment pour le mois de mars 2017, soit :

Un permis de construction (autre) .....	25 000 \$
Sept permis de rénovation .....	167 000 \$
Un permis de coupe de bois	
Trois recherches pour certificat de localisation	

**8.2 COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC (CPTAQ) – DEMANDE DE DOCUMENT SUPPLÉMENTAIRE DANS LE DOSSIER DE MADAME HÉLÈNE THIBEAULT**

Le conseil de la municipalité d'Albanel reporte ce point à une séance ultérieure.

**9. LOISIRS ET CULTURE**

**9.1 RAPPORT DE LA BIBLIOTHÈQUE DENIS-LEBRUN**

Les statistiques pour le mois de mars 2017 font état respectivement de 858 usagers et de 7 usagers pour le service numérique ainsi que de 288 prêts de biens culturels, de 33 prêts de livres numériques et de 31 téléchargements.

17-095

**9.2 LES CONSTRUCTIONS TRD INC. – SOUMISSION POUR L'ACHAT D'ÉQUIPEMENT POUR LE PLANCHODROME**

ATTENDU QUE le directeur général a négocié de gré à gré avec un entrepreneur pour l'achat de modules pour le planchodrome;

ATTENDU QUE l'entreprise Les constructions TRD inc. a déposé une soumission correspondant aux spécificités demandées par la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR NICOLE PELCHAT, CONSEILLÈRE  
APPUYÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel autorise l'achat de modules pour le planchodrome auprès de l'entreprise Les constructions TRD inc. pour une somme totale de 24 777,11 \$, incluant le transport, l'installation et les taxes.

**17-096**

**9.3 NOMINATION DE DEUX RESPONSABLES DE LA VÉRIFICATION DES ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES DES NOUVEAUX EMPLOYÉS**

IL EST PROPOSÉ PAR ISABELLE THIBEAULT, CONSEILLÈRE  
APPUYÉ PAR DAVE PLOURDE, CONSEILLER  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel autorise madame Jessica Lefebvre, coordonnatrice des loisirs, à signer le protocole avec la Sûreté du Québec de la MRC de Maria-Chapdelaine. Ce protocole concerne la recherche d'absence d'empêchement. Madame Lefebvre est aussi autorisée à effectuer les démarches pour les recherches d'absence d'empêchement auprès des personnes concernées.

Qu'il soit également résolu de nommer monsieur Réjean Hudon, directeur général, pour remplacer madame Lefebvre en cas d'absence.

**17-097**

**9.4 CAMP DE JOUR 2017 – FIXATION DE LA TARIFICATION**

IL EST PROPOSÉ PAR LIANE PROULX, CONSEILLÈRE  
APPUYÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel fixe le tarif du camp de jour pour la saison 2017 à 135 \$ pour le premier enfant et 130 \$ pour les autres enfants d'une même famille pour une période de huit semaines ou à la semaine au coût de 30 \$ par semaine pour un maximum de 4 semaines ainsi que 10 \$ supplémentaire par enfant pour l'achat du chandail du Camp de jour.

Le tarif du service de gardiennage est quant à lui fixé à 65 \$ par enfant pour l'heure du dîner seulement (8 semaines), 170 \$ pour le matin, le dîner et après le camp (8 semaines) et 30 \$ par enfant, par semaine, pour le matin, le dîner et après le camp.

Cette année, le Camp de jour sera en activité du 26 juin au 18 août 2017.

17-098

## 9.5 FONDS DE LA RURALITÉ – PRIORISATION DES PROJETS

ATTENDU QUE plusieurs projets sont présentés au Fonds de la ruralité chaque année;

ATTENDU QUE les ressources sont limitées et que, conséquemment, des projets doivent être priorisés;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR NICOLE PELCHAT, CONSEILLÈRE  
APPUYÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel priorise les projets suivants :

<b>FADOQ</b>	Réalisation d'ateliers d'initiation à la mycologie.
<b>Festival de la gourgane</b>	Projet de modernisation de l'autobus de la gourgane. La demande concerne l'achat d'une chaîne stéréo pour l'autobus.
<b>Comité local d'Albanel</b>	Comblent une partie du salaire d'un des animateurs étudiants (18 ans et plus).
<b>Comité porteur</b>	Réalisation de la Fête de la famille.
<b>Comité porteur</b>	Reconnaissance des jeunes bénévoles : sortie aux quilles pour les jeunes bénévoles qui aident depuis 3 ans à la Fête de la famille et au Noël des enfants.
<b>Comité du local la gourgane</b>	Comblent une partie du salaire de la ressource engagée pour animer et entretenir le local.
<b>Association des sportifs</b>	Formation d'un entraîneur pour le Jackrabbit.
<b>Saint-Vincent de Paul</b>	Faire l'achat d'ingrédients de base pour offrir les cours de cuisine ponctuelle (farine, sucre, etc.).

## 10. DONS ET SUBVENTIONS

17-099

### 10.1 FESTIVAL DE LA GOURGANE – SUBVENTION

IL EST PROPOSÉ PAR DAVE PLOURDE, CONSEILLER  
APPUYÉ PAR STÉPHANE BONNEAU, CONSEILLER  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel accorde une subvention de 3 000 \$ à titre de soutien financier pour la 43<sup>e</sup> édition du Festival de la gourgane qui se tiendra du 27 au 30 juillet 2017.

### 10.2 SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA SCLÉROSE EN PLAQUES – MARCHÉ DE L'ESPOIR

Le conseil de la municipalité d'Albanel ne donne pas suite à cette demande.

## **11. RÉSOLUTIONS**

**17-100**

### **11.1 ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 17-223 (SQ 17-04) CONCERNANT LES ANIMAUX**

ATTENDU QUE la Municipalité d'Albanel adoptait en 2004 le règlement numéro SQ 04-04 (04-121) concernant les animaux;

ATTENDU QU'il y a lieu de revoir ce règlement afin de le mettre à jour;

ATTENDU QU'il y a lieu d'adopter un nouveau règlement;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a été régulièrement donné à une séance ordinaire de ce conseil tenue le 6 mars 2017;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR DAVE PLOURDE, CONSEILLER  
APPUYÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel adopte le règlement portant le numéro 17-223 (SQ 17-04) concernant les animaux, comme présenté aux membres du conseil, avec absence de lecture.

**17-101**

### **11.2 CLUB FADOQ DE LA GAÏÉTÉ D'ALBANEL – DEMANDE À LA MAISON FUNÉRAIRE HÉBERT ET FILS**

CONSIDÉRANT QUE l'usage du salon funéraire d'Albanel est un acquis depuis plus de 40 ans et que sa disponibilité est un besoin essentiel pour les gens d'Albanel;

CONSIDÉRANT QUE l'inutilisation du salon crée un préjudice autant du point de vue de la qualité de vie qu'au point de vue économique;

CONSIDÉRANT QUE le Service d'accueil ne se déplace pas à l'extérieur pour offrir un service auquel la famille endeuillée a droit;

CONSIDÉRANT QUE la population d'Albanel a toujours eu une bonne collaboration avec la Maison funéraire Hébert et fils;

CONSIDÉRANT QU'il y a un projet de construction de salon funéraire à Albanel;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR ISABELLE THIBEAULT, CONSEILLÈRE  
APPUYÉ PAR NICOLE PELCHAT, CONSEILLÈRE  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel appuie le Club FADOQ de la Gaïeté d'Albanel et demande à la Maison funéraire Hébert et fils de bien vouloir actualiser son projet de construction le plus rapidement possible afin de continuer d'assurer un bon service à la population.



17-102

**11.3 ENTENTE ENTRE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC ET LA MRC – DEMANDE DE PRÉSENCE POLICIÈRE ACCRUE DANS LE SECTEUR GEANT**

CONSIDÉRANT QUE les cinq municipalités du secteur GEANT (Girardville, Saint-Edmond-les-Plaines, Albanel, Normandin et Saint-Thomas-Didyme) représentent une population de 7 436 personnes;

CONSIDÉRANT QU'une présence policière permanente contribue à la sécurité publique des citoyens et vise à répondre rapidement aux besoins de la population. Cette proximité permet d'ancrer les services policiers au sein de la communauté et d'apporter des solutions à la source même des problèmes de criminalité et de délinquance par une présence constante sur le terrain;

CONSIDÉRANT QUE Normandin possédait un service de police municipale de 7 policiers à temps plein afin de couvrir son territoire;

CONSIDÉRANT QUE depuis l'intégration du service de police municipal avec la Sûreté du Québec en 2001, le service de couverture pour le secteur de Normandin a toujours diminué;

CONSIDÉRANT QU'une entente de service entre la Sûreté du Québec et la MRC a pris fin en décembre 2016 et qu'une nouvelle entente doit être signée;

CONSIDÉRANT QU'une nouvelle fusion des postes de Dolbeau-Mistassini, Roberval, Saint-Félicien et Chibougamau-Chapais aura des impacts sur la couverture de la Sûreté du Québec sur le secteur GEANT (Girardville, Saint-Edmond-les-Plaines, Albanel, Normandin et Saint-Thomas-Didyme);

CONSIDÉRANT QUE la volonté de la Sûreté du Québec qui justifie ce regroupement et l'ajout de policier affecté à la route avec l'abolition de poste de cadre affecté par le regroupement;

CONSIDÉRANT QUE les élus du secteur GEANT (Girardville, Saint-Edmond-les-Plaines, Albanel, Normandin et Saint-Thomas-Didyme) désirent un repositionnement de la Sûreté du Québec vers un modèle de police citoyenne, afin de mieux répondre à l'insécurité des citoyens. Cette approche a pour but de créer des liens de collaboration étroits avec les populations desservies;

CONSIDÉRANT QUE le secteur GEANT (Girardville, Saint-Edmond-les-Plaines, Albanel, Normandin et Saint-Thomas-Didyme) paye annuellement plus de 401 000 \$ au ministère de la Sécurité publique, ce qui représente selon la FQM plus de 53 % de la facture de la Sûreté du Québec à laquelle chaque municipalité doit contribuer;

CONSIDÉRANT QUE Normandin et le secteur GEANT (Girardville, Saint-Edmond-les-Plaines, Albanel, Normandin et Saint-Thomas-Didyme) seront défavorisés par le fait qu'il n'y ait pas de poste ou sous-poste dans le secteur;

CONSIDÉRANT QUE Normandin et le secteur GEANT (Girardville, Saint-Edmond-les-Plaines, Albanel, Normandin et Saint-Thomas-Didyme) jouent un rôle économique important pour les MRC de Maria-Chapdelaine et Domaine-du-Roy par la diversité commerciale, industrielle et institutionnelle;

CONSIDÉRANT QUE Normandin et le secteur GEANT (Girardville, Saint-Edmond-les-Plaines, Albanel, Normandin et Saint-Thomas-Didyme) sont desservis par la route 169 dite route régionale et qu'elle est défavorisée par la route 373 qui relie Dolbeau-Mistassini à Saint-Félicien;

CONSIDÉRANT l'expérience de l'entente qui a pris fin en décembre dernier et le problème lié à la diminution constante de la couverture justifiée par diverses raisons;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR LIANE PROULX, CONSEILLÈRE  
APPUYÉ PAR NICOLE PELCHAT, CONSEILLÈRE  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel demande que, dans la prochaine entente entre la MRC et la Sûreté du Québec, qu'il soit inséré de prévoir une auto-patrouille en présence 24 heures sur 24 en semaine pour le secteur GEANT, sauf pendant les appels d'urgence nécessitant la présence de policier en entraide aux autres;

QUE tous les autres services offerts par la Sûreté du Québec à l'ensemble des municipalités soient réalisés sur le territoire du GEANT (Girardville, Saint-Edmond-les-Plaines, Albanel, Normandin et Saint-Thomas-Didyme) sans contraintes ou préjudices.

**12. FORMATIONS**

**13. INFORMATION**

**14. INVITATIONS**

**17-103**

**14.1 GROUPE ESPOIR – 30<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DE FONDATION**

IL EST PROPOSÉ PAR NICOLE PELCHAT, CONSEILLÈRE  
APPUYÉ PAR DAVE PLOURDE, CONSEILLER  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel autorise l'achat de deux cartes au coût de 40 \$ chacune pour le souper-bénéfice du 30<sup>e</sup> anniversaire de fondation du Groupe Espoir par des parents d'enfants et d'adultes ayant une déficience intellectuelle, physique, multiple ou un trouble du spectre de l'autisme.

**14.2 MUNICIPALITÉ DE GIRARDVILLE – COURSE DES MUNICIPALITÉS DE LA MRC DE MARIA-CHAPDELAINE**

Le conseil de la municipalité d'Albanel publiera l'information afin d'offrir à la population la possibilité de créer une équipe représentant la municipalité d'Albanel.

**17-104**

**14.3 REGROUPEMENT « LE RÉSEAU CELLULAIRE PARTOUT POUR TOUS » – RASSEMBLEMENT DU 14 AVRIL 2017**

IL EST PROPOSÉ PAR LIANE PROULX, CONSEILLÈRE  
APPUYÉ PAR STÉPHANE BONNEAU, CONSEILLER  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel demande aux responsables du regroupement de lui transmettre le formulaire de pétition afin de recueillir les signatures des citoyens de la municipalité.

**15. CORRESPONDANCE**

**16. AUTRES SUJETS**

**16.1** Motion de félicitations à notre équipe de curling

**16.2** PIQM-MADA – Préparation du projet de patinoire couverte

**16.3** Publicité Économusée – Projet de la MRC

**17. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Lors de la période de questions, les sujets suivants sont abordés :

- La disposition de la neige lorsque le nouveau salon funéraire sera construit;
- La barrière de neige sur la rue du Foyer;
- La réparation du coin de rue au niveau du 471, rue du Coteau-Marcil et l'installation d'une bordure de béton;
- L'installation d'un fanion orange au coin de la rue du Coteau-Marcil et de la route 169;
- Le suivi de la demande concernant l'entrepôt de M. Michel Lavoie;
- La possibilité d'épandage d'abat-poussière sur la rue Denis;
- Les délais de paiement pour l'enregistrement d'un chien.

**17-105**

**18. LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE**

IL EST PROPOSÉ PAR ISABELLE THIBEAULT, CONSEILLÈRE

Que la séance soit levée à 21 h.

Fait et passé à Albanel en ce troisième jour d'avril 2017.

---

FRANCINE CHIASSON, mairesse

---

RÉJEAN HUDON, directeur général